**Information rapide : La santé mentale / la maladie mentale**

**Qui est touché?**

* Tous les Canadiens et toutes les Canadiennes sont indirectement touchés par la maladie mentale, serait-ce par un membre de famille, un ami ou un collègue.
* 20 % des Canadiens et Canadiennes seront personnellement touchés par la maladie mentale au cours de leur vie.
* La maladie mentale touche les personnes de tout âge, de tous niveaux scolaires et de revenu et de toutes cultures.
* Environ 8 % des adultes éprouveront une dépression majeure à un moment quelconque durant leur vie.
* Environ 1 % des Canadiens et Canadiennes éprouveront un trouble bipolaire (ou ” psychose maniaque-dépressive “).

**Est-elle répandue?**

* La schizophrénie touche 1 % de la population canadienne.
* Les troubles anxieux touchent 5 % de la population à domicile, causant un handicap léger à grave.
* Le suicide représente 24 % de tous les décès chez les personnes âgées de 15 à 24 ans et 16 % chez les personnes âgées de 25 à 44 ans.
* Le suicide est une des principales causes de décès chez les hommes et les femmes de l’adolescence à l’âge moyen.
* Le taux de mortalité attribuable au suicide chez les hommes est quatre fois plus élevé que chez les femmes.

**Quelles en sont les causes?**

* Une interaction complexe de facteurs génétiques, biologiques, de personnalité et environnementaux cause les maladies mentales.
* Près de la moitié (49 %) des gens estimant avoir déjà été atteints de dépression ou d’anxiété n’ont jamais consulté un médecin à ce sujet.
* La stigmatisation rattachée aux maladies mentales présente un obstacle sérieux, non seulement pour le diagnostic et le traitement, mais également pour l’acceptation dans la communauté.
* Les maladies mentales peuvent être traitées efficacement.

**Quel est le fardeau économique?**

* En 1998, on a estimé qu’au Canada les maladies mentales représentaient un fardeau économique d’au moins 7,9 milliards de dollars pour le régime de soins de santé – 4,7 milliards de dollars au titre de soins et 3,2 milliards de dollars au titre de l’invalidité et de décès prématurés.
* On a dépensé un autre 6,3 milliards de dollars pour des services de santé mentale non assurés et pour absences du travail dues à la dépression et à la détresse, celles-ci non traitées par le biais du système de soins de santé.
* En 1999, 3,8 % de toutes les admissions dans les hôpitaux généraux (1,5 million de jours d’hôpital) étaient attribuables à des troubles anxieux, des troubles bipolaires, la schizophrénie, la dépression majeure, des troubles de la personnalité, des troubles de l’alimentation et un comportement suicidaire.

**Faits concernant la maladie mentale chez les jeunes**

* Environ 10 % à 20 % des jeunes Canadiens sont touchés par une maladie mentale ou un trouble mental. Il s’agit des troubles les plus incapacitants au monde.
* Aujourd’hui, environ 5 % des jeunes Canadiens et 12 % des jeunes Canadiennes ayant entre 12 et 19 ans ont connu un épisode dépressif majeur.
* 3,2 millions de Canadiens ayant entre 12 et 19 ans risquent de développer une dépression.
* Une fois la dépression diagnostiquée, 80 % des personnes malades recevant de l’aide peuvent reprendre leurs activités habituelles.
* La maladie mentale menace de plus en plus la vie de nos enfants. Le taux de suicide chez les jeunes au Canada est le troisième plus élevé des pays industrialisés.
* Le suicide est l’une des principales causes de décès chez les Canadiens de 15 à 24 ans, immédiatement après les accidents. Environ 4 000 personnes se suicident à chaque année.
* La schizophrénie est la maladie la plus débilitante chez les jeunes comme elle est présente surtout dans le groupe des 16 à 30 ans. Environ 1 personne sur 100 en souffre.
* Les problèmes mentaux chez les jeunes représentent la seconde dépense en soins hospitaliers au Canada après les blessures.
* Au Canada, seulement 1 enfant sur 5 ayant besoin de services de santé mentale les reçoit.

[*http://www.cmha.ca/fr/medias/information-rapide-la-sante-mentale-la-maladie-mentale/#.U\_uKoPl5OSp*](http://www.cmha.ca/fr/medias/information-rapide-la-sante-mentale-la-maladie-mentale/#.U_uKoPl5OSp)